



# Mairie de Jougne



## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉPARTEMENT DU DOUBS  
Le 14 mars deux mille dix-huit à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Jougne, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence du Maire, Monsieur Denis POIX-DAUDE.

ARRONDISSEMENT DE PONTARLIER  
CANTON DE MOÛTHE  
**Étaient Présents** : Denis POIX-DAUDE, Danièle BIESSE, Daniel GRAF, Isabelle ANDREZ, Jérôme CORDIER, Anne-Elisabeth SAUVAGE, Pascal DECHASSE, Thierry LABRIET, Josette TAMBURINI, Gérald GRESSET, Luc VEROT, Marie-Christine POIX, Marie-Christine POIX Jean-François VEILLET.

**Excusé** : Michel Morel donne procuration à Jean-François VEILLET, Marie-Pierre ROUDEAU donne procuration à Daniel GRAF

**Absent** : Pascal DECHASSE, Marie-Christine POIX.

**Secrétaire de Séance** : Thierry LABRIET

Aucune observation sur le compte-rendu du conseil municipal du 14 février 2018.

Monsieur le Maire propose de supprimer le point 19 – opération sur bois non soumis au régime forestier-, ceci en raison du manque d'informations pour délibérer.

Monsieur le Maire excuse Madame CHAMEL qui n'a pu se rendre disponible en raison d'obligations de dernière minute.

Il communique les données financières principales transmises par Madame CHAMEL :

Capacité d'autofinancement Nette : 424 594 €

En cours de la dette au 31/12/2017 : 3 307 533 € soit 1926€/habitant, la moyenne départementale étant de 943 €/habitant.

Ressources fiscales : 505 €/habitant, la moyenne départementale étant de 328 €/habitant.

Dépenses de fonctionnement : 294 €/habitant, la moyenne départementale étant de 190€/habitant.

Dépenses d'investissement : 802 €/habitant, la moyenne départementale étant de 331 €/habitant

## 1 A 15 - APPROBATION DES COMPTES DE GESTION, COMPTES ADMINISTRATIFS ET AFFECTATION DES RESULTATS

En préambule, Monsieur le Maire annonce qu'il y a concordance entre le compte de gestion du comptable et le compte administratif de l'ordonnateur pour ce qui concerne chaque budget.

Monsieur le Maire sort de la salle au moment du vote du compte administratif de chaque budget et ne participe pas au vote.

### BUDGET CIMETIERE :

1. **Compte de gestion : approuvé à l'unanimité**
2. **Compte administratif : approuvé à l'unanimité**  
Investissement D : 35 268.44 – Investissement R : 11 981.62  
Fonctionnement D : 25 581.62 – Fonctionnement R : 26 366.76
3. **Affectation des résultats : approuvé à l'unanimité**  
Investissement : - 23 286.82  
Fonctionnement : 785.14  
Résultat global : - 22 501.68

### BUDGET EAU

4. **Compte de gestion : approuvé à l'unanimité**
5. **Compte administratif : approuvé à l'unanimité**  
Investissement D : 105 365.37 – Investissement R : 139 068.13  
Fonctionnement D : 68 834.96 – Fonctionnement R : 746 067.88
6. **Affectation des résultats : approuvé à l'unanimité**  
Investissement : 33 702.76  
Fonctionnement : 677 232.72



Résultat global : 710 935.48

La question se pose sur le devenir du budget Eau, sera-t-il reversé à la CCLMH ou conservé à la commune de Jougne dans le budget général ? cette question reste en suspens.

#### **BUDGET BOIS**

**7. Compte de gestion : approuvé à l'unanimité**

**8. Compte administratif : approuvé à l'unanimité**

Investissement D : 90 812.60 – Investissement R : 4 057.39

Fonctionnement D : 282 059.66 – Fonctionnement R : 601 524.90

**9. Affectation des résultats : approuvé à l'unanimité**

Investissement : - 86 755.21

Fonctionnement : 319 465.24

Résultat global : 232 710.03

Monsieur le Maire remercie Jean-François pour son travail et son implication.

#### **BUDGET LA FOUGERE**

**10. Compte de gestion : approuvé à l'unanimité**

**11. Compte administratif : approuvé à l'unanimité**

Investissement D : 130 525.53 Investissement R : 37 641.70

Fonctionnement D : 140 178.89 Fonctionnement R : 142 443.83

**12. Affectation des résultats : approuvé à l'unanimité**

Investissement : - 92 883.63

Fonctionnement : 2264.94

Résultat global : - 90 618.89

#### **BUDGET GENERAL**

**13. Compte de gestion : approuvé à l'unanimité**

**14. Compte administratif : approuvé à l'unanimité**

Investissement D : 1 619 950.44 - Investissement R : 1 304 809.76

Fonctionnement D : 1 222 905.42 – Investissement R : 2 191 356.10

**15. Affectation des résultats : approuvé à l'unanimité**

Investissement : - **315 140.68**

Fonctionnement : **968 450.68**

Résultat global : **653 310.00**

Besoin de financement : **560 668.73 €**

#### **16 A 20 - VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS**

Monsieur le Maire souligne le travail effectué qui a permis de présenter les budgets primitifs en mars plutôt qu'en Avril.

Monsieur le Maire partage les informations concernant le lissage des impôts lié à la fusion des 2 communautés de communes.

Pour information, le budget 2018 du CCAS a été voté le 12 mars 2018 pour un montant de 15 843.66 en fonctionnement.

**16. BUDGET CIMETIERE : voté à l'unanimité**

FONCTIONNEMENT - 24 071.96 €

INVESTISSEMENT - 46 573.64 €

**17. BUDGET EAU : voté à l'unanimité**

FONCTIONNEMENT - 820 090.92 €

INVESTISSEMENT - 826 882.12 €

Il est mentionné la possibilité de diminuer le prix de vente de l'eau car d'une part le prix de l'eau est plus cher à Jougne que dans les autres communes de la CCLMHD et d'autre part les investissements améliorent la distribution sans perte.

Concernant les éoliennes, le coût d'un éventuel risque d'approvisionnement est incommensurable.

Une provision pour risques pourra être votée en cours d'année en fonction de la réalisation du budget.

**18. BUDGET BOIS : voté à l'unanimité**

FONCTIONNEMENT - 582 110.03 €

INVESTISSEMENT - 211 628.29 €

**19. BUDGET LA FOUGERE : voté à l'unanimité**

FONCTIONNEMENT - 99 584.94 €

- INVESTISSEMENT - 92 883.83 €
- 20. BUDGET GENERAL : voté à l'unanimité**
- FONCTIONNEMENT - 2 097 076.33 €
- INVESTISSEMENT - 2 515 786.22 €
- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT - 865 209.21 €

### **21 – VALIDATION DU PRESTATAIRE POUR TRAVAUX DU CHEMIN COMMUNAL**

Jérôme CORDIER, adjoint au maire, présente le compte-rendu de la commission d'ouverture des plis qui s'est déroulé le vendredi 2 mars 2018 à 18 heures à savoir 3 entreprises ont répondu à l'appel d'offres :

BOUCARD MT D'OR – 38 560 € HT – délai 2 semaines -

TP MESNIER – 33 680 € HT – délai 3.5 semaines -

JEANNIN SAS – 34 205 € HT – délai 2.5 semaines

L'offre la mieux disante est celle de l'entreprise TP MESNIER, il est donc proposé de la retenir.

**DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE.**

### **22- VALIDATION DU PRESTATAIRE POUR TRAVAUX DE PROTECTION DU CAPTAGE DES BONNES EAUX**

Jérôme CORDIER, adjoint au maire, présente le compte-rendu de la commission d'ouverture des plis qui s'est déroulé le vendredi 2 mars 2018 à 18 heures à savoir 2 entreprises ont répondu à l'appel d'offres :

COLAS NORD EST – 72 635 € HT – délai 4 semaines -

BOUCARD MT D'OR – 77 320 € HT – délai 8 semaines -

L'offre la mieux disante est celle de l'entreprise COLAS NORD EST, il est donc proposé de la retenir.

**DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE.**

### **23 – DEMANDE DE SUBVENTION DETR POUR TRAVAUX AMENAGEMENT DU HAMEAU D'ENTRE LES FOURGS**

Daniel GRAF, adjoint au maire présente la nécessité de proposer un plan de financement aux services préfectoraux afin que soit examiné la demande de subvention DETR de la commune

Les travaux vont se dérouler en 2 tranches soit :

TRANCHE 1 : 263 615 € - participation DETR : 92 265.25 € - fonds propres 171 349.75 € soit 65%

TRANCHE 2 : 198 021 € - participation DETR : 69 307.35 € - fonds propres 128 713.65 € soit 65%

Soit un total : 461 636 € - participation DETR : 161 572.60 € - fonds propres 300 063.40 €

**DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE.**

### **26- REGROUPEMENT DES CLASSES AU GROUPE SCOLAIRE LA JOUGNENA -FERMETURE DE DEUX CLASSES –**

Danièle BIESSE, adjointe au maire annonce que les dernières classes de l'école de la Ferrière ont rejoint le groupe scolaire la Jougnena à la rentrée des vacances de février 2018.

Compte-tenu du regroupement sur un seul site, il est nécessaire que le conseil municipal se positionne sur la fermeture des dites classes afin de transmettre cet avis à la CCLMDH qui a la compétence scolaire.

**DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE.**

### **27- TARIFS DES RENCONTRES VIGNERONNES**

Isabelle ANDREZ, adjointe au maire propose de déterminer les tarifs de location de la salle des fêtes pour les rencontres vigneronnes de 2018 à savoir :

Location SDF : 1 500 €

Tarif manutention des chaises : 105 €

Rappel des tarifs des années précédentes :

2014 : 1400 € + 100 €

2015 : 1463 € + 105 €

2016 : 1485 € + 105 €

2017 : 1500 € + 105 €

**2 abstentions (J.F VEILLET, M. MOREL)**

**DELIBERATION VOTEE A LA MAJORITE**

Séance levée à 23 heures

Le secrétaire de séance,

Thierry LABRIET

Prochain conseil municipal : 11 avril 2018

Fait à Jougne, le 14 mars 2018

Le Maire,

Denis POIX-DAUDE

